

Démarche : Copie d'acte de mariage

Organisme : Etat Civil

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Un extrait sans filiation peut être demandé et obtenu par toute personne sans avoir à justifier sa demande ou sa qualité. Nous ne pouvons délivrer des copies et extraits que pour les mariages célébrés sur la commune.

Les copies intégrales et extraits avec filiation ne peuvent-être délivrés qu'à :

- * l'intéressé(e), majeur(e) ou émancipé(e),
- * son conjoint,
- * ses ascendants ou descendants,
- * son représentant légal,
- * le procureur de la République,
- * le greffier en chef du tribunal d'instance, pour l'établissement des certificats de nationalité française,
- * les avocats, avoués et notaires pour le compte de leurs clients en tant que mandataires
- * les administrations publiques si les lois ou règlements les y autorisent.

Attention, si vous n'êtes pas en mesure de justifier de votre qualité, nous ne pourrons vous délivrer de copie intégrale ou d'extrait avec filiation.

copie d'acte de mariage

Un extrait sans filiation peut être demandé et obtenu par toute personne sans avoir à justifier sa demande.

Nous ne pouvons délivrer des copies et extraits que pour les mariages célébrés sur la communes.

Les copies intégrales et extraits avec filiation ne peuvent-être délivrés qu'à :

- * l'intéressé(e), majeur(e) ou émancipé(e),
- * son conjoint,
- * ses ascendants ou descendants,
- * son représentant légal,
- * le procureur de la république,
- * le greffier en chef du tribunal d'instance, pour l'établissement des certificats de nationalité française,
- * les avocats, avoués et notaires pour les compte de leurs clients en tant que mandataires
- * les administrations publiques si les lois ou règlement les y autorisent.

Copie d'acte de mariage

Attention, si vous êtes pas en mesure de justifier de votre qualité, nous ne pourrons vous délivrer de copie intégrale ou avec filiation

Renseignements concernant le demandeur

Si personne habilitée, à quel titre demandez-vous cet acte

Agent de l'état, huissier, notaire ...

Etes-vous :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Un des conjoints

☐ Ses ascendants (parents, grands-parents)

☐ Ses descendants (enfants, petits enfants)

☐ Autres (Notaire, Avocat, Huissier, ...)

☐ En tant que personne habilitée (veuillez préciser votre qualité)

☐ je demande un simple extrait, je n'ai pas à justifier de ma qualité

Nom

Prénom(s)

Adresse

Commune

Courriel

Renseignements à compléter pour l'obtention d'un acte de mariage :

Date de mariage

Concernant le 1er partenaire

Nom

Prénom(s)

Copie d'acte de mariage

Nom et prénom(s) du père

Nom (de jeune fille) et prénom(s) de la mère

Concernant le 2nd partenaire

Nom

Prénom(s)

Nom et prénom(s) du père

Nom (de jeune fille) et prénom(s) de la mère

Concernant la demande

Nombre d'acte(s) demandé(s)

Type d'acte

A noter que sans indication des noms et prénoms des parents, il ne pourra être délivré qu'un extrait sans filiation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Copie intégrale

☐ Extrait avec filiation

☐ Extrait sans filiation

Je certifie exactitude des information que je viens de fournir, en particulier quant aux conditions de délivrance des copies intégrales et extraits avec filiation.

Obligatoire !

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non